

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Vosges
Arrondissement de Saint-Dié
Canton de Gérardmer

n°45/2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
de la commune de LIEZEY
Séance du 9 octobre 2020

Date de convocation : 5 octobre 2020

Nombre de conseillers

En exercice : 11

Votants : 11

L'an deux mil vingt, le cinq octobre à 20h30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur DESCOUPS Damien, maire.

Présents : Mr DESCOUPS Damien, Maire, Mr VIAL Denis, Mme Sylvie MENGEL, Mme ERB Virginie, Adjoint, Mr PILLERON Michel, Mme TOUSSAINT Catherine, Mme LECOMTE Anne, Mme HODGES Anne, Mr NOËL Jean-Pierre, Mr ADAM Xavier et Mr DIDIER Thierry.

Secrétaire de séance : Mme TOUSSAINT Catherine

45/2020 8.4. – OBJET DE LA DELIBERATION : RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU :

Monsieur le maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel réglementaire sur le prix et la qualité de l'eau pour l'année 2019.

Indicateurs techniques :

Le réseau est alimenté par 2 captages, la source du Jardin de La Croix et le puits de Blanchefontaine, dont 50 % sont protégés par une Déclaration d'Utilité Publique. L'eau utilisée provient d'une ressource souterraine. L'eau bénéficie d'un traitement de l'agressivité, de désinfection (chloration automatique). Un réservoir semi-enterré de 150 m3 permet de recueillir les eaux captées.

Une interconnexion avec le réseau d'eau de Gérardmer (réalisée en 2015) ainsi que la réfection totale des conduites route du beillard et la mise en place d'un supprimeur au site de la racine (2017) permettent de sécuriser l'approvisionnement en eau sur la route du Beillard, la route du Bannerot ainsi que le route de la Racine.

Les paramètres analysés sont conformes aux normes chimiques (eau douce, taux de nitrates conformes) et microbiologiques (l'eau a été de bonne qualité microbiologique) en vigueur à l'exception de l'agressivité de l'eau (en moyenne, l'eau distribuée a été légèrement agressive).

Extrait de la synthèse du contrôle sanitaire de l'ARS pour 2019 : «100% de résultats conformes sur 7 analyses microbiologiques. L'eau distribuée en 2019 a été non conforme, en moyenne annuelle, pour la norme de qualité relative à l'agressivité de l'eau ; l'eau distribuée a été susceptible d'être corrosive et a pu dissoudre les métaux présents dans les canalisations, et notamment le plomb qui peut être à l'origine de cas de saturnisme. Les autres paramètres

analysés ont été tous conformes et l'eau distribuée a été douce. Conclusion générale : l'eau distribuée en 2019 a été de bonne qualité».

Indicateurs financiers :

L'eau est payée au m3 consommé soit 0.80 € le m3 auquel s'ajoute le montant de l'abonnement annuel de 60 € pour le compteur diamètre 25 (le plus fréquemment utilisé) et la taxe pour pollution domestique de 0.35 € par m3 consommé.

Une facture au titre de l'exercice 2019 est annexée au présent rapport et concerne un volume consommé de 120 M3.

Le bordereau de quittance de l'année 2019 recense 145 abonnés pour un montant total de 21 406.40 € facturés et un volume de 11 476 m3.

Le volume distribué est de 15 611 m3 soit un rendement de réseau de 73.5%

Le montant annuel 2019 des analyses d'eau est de 1 004.84 €.

L'encours de la dette était de 114 283.35 € au 1er janvier 2019 (nouvel emprunt de 110 000 € contracté au 1er janvier 2018 pour financer les travaux sur les réseaux d'eau). Le remboursement est assuré par 3 emprunts au total et l'annuité global de la dette se monte à 8 323.57 € pour l'année 2019. La dernière annuité sera payable en 2020 pour deux emprunts et 2042 en pour le 3ème emprunt.

Le résultat de clôture de l'exercice 2019 présente un excédent global de 50 700.25 € (Réf : compte administratif et compte de gestion 2019).

L'indice de connaissance du réseau et de gestion patrimoniale (indicateur de performance) pour 2019 est de 85.

Pour extrait certifié conforme,

le Maire

